

☐ Demande de Branchement

ABON-ENR-015 v4 (révisé le : 15/06/2021)	
Enregistrée sous le n°20	_
Compteur n°	
Date de la pose du compteur :	

## **DEMANDE DE RACCORDEMENT A L'EAU POTABLE**

□ avec pose de compteur □ sans pose de compteur

N° de demande d'urbanisme
☐ Demande de pose de compteur Nombre de compteurs : (dans le cas où le terrain est déjà viabilisé)
☐ Demande de déplacement de compteur
Les demandes de branchement ne seront instruites qu'après obtention des autorisations d'urbanisme. Le délai est <u>d'un mois</u> à partir de la réception de votre demande pour la réalisation du devis. Le délai d'exécution des travaux sera de <u>deux mois</u> à compter de la date du règlement.
Adresse du lieu de branchement :
Rue :
CP : Ville :
N° parcelle :
Joindre un plan de masse et de situation avec l'emplacement du compteur.  Matérialiser par une pancarte « eau + nom de la personne » l'emplacement souhaité du compteur sur le terrain.  Aucun devis ne pourra être réalisé si l'emplacement n'est pas matérialisé sur le terrain en limite du domaine public.  Consommation : □ Domestique □ Autre(Volume annuel souhaité
Nom : Prénom :
Personne à contacter :
Tél fixe : Tél mobile :
Courriel@
Adresse de facturation :
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-joint et m'engage expressément à me conformer aux prescriptions des tarifs et abonnements du Syndicat des Eaux.
Signature, avec mention « Bon pour accord »
Cadre réservé à la Mairie :
Demande enregistrée le :
Avis – Cachet – Visa :
FOURNIR COPIE PIECE D'IDENTITE POUR LES PARTICULIERS OU K-BIS POUR LES PROFESSIONNELS

CETTE DEMANDE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT VISEE PAR LA COMMUNE